

## 7ème édition du Prix Occitanie – Médicis : l'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 24 avril !



7ème édition du Prix Occitanie – Médicis : l'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 24 avril !

**La Région Occitanie en partenariat avec l'Académie de France à Rome, a lancé l'appel à candidature du Prix Occitanie – Médicis dont la vocation est de promouvoir les talents régionaux de l'art contemporain sur la scène nationale et internationale.**

**Les artistes plasticiens et visuels sont invités à présenter leur projet et déposer leur candidature jusqu'au 24 avril prochain.**

Fondé en 2018, le Prix Occitanie-Médicis s'inscrit dans le cadre de la politique culturelle ambitieuse élaborée par la Région pour l'attractivité et le rayonnement à l'international de ses talents. Depuis la première édition du Prix, environ 500 candidatures ont été soumises au jury.

« Grâce au partenariat qui unit depuis 7 ans la Région Occitanie et l'Académie de France à Rome, nos talents régionaux ont la possibilité de faire rayonner leurs œuvres sur la scène nationale et internationale. Ce prix renouvelé chaque année permet de soutenir et de rendre visibles les artistes locaux au-delà de nos frontières, tout en faisant vivre l'art contemporain dans toute sa richesse et sa diversité. L'artiste lauréat bénéficiera d'un véritable tremplin, notamment grâce à la résidence de trois mois au cœur de la Villa Médicis. J'invite donc une nouvelle fois celles et ceux qui le souhaitent à présenter leurs candidatures et à se saisir de cette belle opportunité. » a déclaré Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.

**À l'issue des délibérations, le lauréat bénéficiera :**

- D'une résidence de trois mois à la Villa Médicis d'octobre à décembre 2024 ;
- D'une bourse de la Région Occitanie. Le montant est fixé à 10 500 € pour les 3 mois de résidence ;
- De la prise en charge par la Région Occitanie de son hébergement à la Villa Médicis ;
- L'année suivant la résidence, la Région pourra proposer à l'artiste l'organisation d'une exposition au Musée Régional d'Art Contemporain de Sérignan (MRAC), ou au Centre Régional d'Art Contemporain de Sète (CRAC) ou la publication d'un catalogue.

**Modalités de candidature :**

- Justifier d'un statut d'artiste - auteur professionnel relevant des arts plastiques ou être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur en arts plastiques ou visuels ;
- Résider en Occitanie ou avoir un lien avec le territoire (lieu de naissance, formation diplômante).

+ d'info sur : <https://www.laregion.fr/prix-occitanie-medicis>